GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE

NON AUX DÉJECTIONS CANINES

Sur la commune, il a été constaté une recrudescence des déjections canines. C'est une nuisance, visuelle comme olfactive.

Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre les « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans.

Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné.

En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire !

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, le cadre de vie tant apprécié des SERRIÈROIS sera préservé